

Communiqué de presse

Zurich, le 31 août 2020

Prolongation de la période de souscription de l'offre initiale au 30 novembre 2020

En raison de la situation actuelle avec Covid-19, nous avons décidé de prolonger la période de souscription de la première tranche du groupe d'investissement Swiss Development jusqu'au 30 novembre 2020. Cela donne à tous les fonds de pension intéressés suffisamment de temps pour examiner en détail ce nouveau produit prometteur au sein du comité d'investissement.

Au cours de la prolongation de la période de souscription, certains projets de phase I ont été remplacés par des projets de développement avec des rendements nettement plus élevés.

Chiffres clés de l'offre initiale

Volume d'émission	max. 100 millions de CHF
Prix d'émission lors de la première libération	100,00 CHF (plus commission d'émission)
Souscription minimale	100'000 CHF
Période de souscription	2.6. – 30.11.2020
Allocation	3.12.2020
1. Libération (autres libérations si nécessaire)	15.12.2020 (max. 50 millions de CHF)
Numéro de sécurité ISIN	54829952 CH0548299525

Contact

Pascal Meuter
Directeur général
pascal.meuter@swisspk-foundation.ch
Téléphone +41 44 533 99 99

Lars Oberle
Membre du conseil d'administration
lars.oberle@swisspk-foundation.ch
Téléphone +41 44 533 99 99

La Fondation SwissPK est une fondation de placement de droit suisse qui s'adresse exclusivement aux caisses de pension de droit privé et de droit public domiciliées, enregistrées et exonérées d'impôts en Suisse, ainsi qu'aux personnes morales qui gèrent des placements collectifs des caisses de pension surveillées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et qui investissent des fonds auprès de la fondation de placement exclusivement pour ces institutions. La Fondation SwissPK est soumise à la surveillance de la Commission de surveillance de la prévoyance professionnelle (OAK BV).